

Questions orales

LA COMMISSION DE RÉVISION DES PRIX ET DES SALAIRES

LA QUESTION DES POUVOIRS EXCEPTIONNELS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à la question posée au premier ministre par le député de York-Sud. Comme le Nouveau parti démocratique s'est maintenant converti à la position adoptée par l'opposition officielle et estime que la Commission fédérale de révision des prix de l'alimentation est inefficace telle qu'elle est constituée actuellement et comme ce point de vue est maintenant partagé par la majorité des députés, le premier ministre va-t-il présenter des mesures ou des règlements modifiant le mandat de la commission de révision des prix de façon qu'elle devienne un instrument efficace capable d'arrêter l'inflation?

Des voix: Bravo!

* * *

LE LOGEMENT

LE RALENTISSEMENT DES MISES EN CHANTIER—LA SITUATION À TORONTO—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le nombre de maisons mises en chantier au cours des six premiers mois de l'année indique une augmentation de seulement .0001 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'an dernier, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement a l'intention de prendre pour lutter contre la crise du logement?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Comme le ministre des Finances l'a déjà dit, le nombre de maisons mises en chantier au cours des six premiers mois de 1973 est supérieur à 1972—il y en a eu 92,038 en 1973 contre 91,824 en 1972.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: C'est ce qu'on appelle le dynamisme libéral.

M. Basford: J'ajouterais que le nombre de maisons familiales mises en chantier s'est accru de plus de 6 p. 100 par rapport à 1972. D'après les renseignements que nous avons pour le moment, nous prévoyons que l'on construira davantage de logements en 1973 qu'en 1972. En outre, la Chambre a adopté une modification très importante à la loi nationale sur l'habitation il y a quelques semaines seulement. En collaboration avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, je fais tout ce que je peux pour veiller à ce que cette loi soit appliquée aussi rapidement que possible.

M. l'Orateur: La réponse du ministre était presque aussi longue que la question.

M. Broadbent: Étant donné que le nombre de mises en chantier dans la ville de Toronto a diminué de 17 p. 100 et que le prix des logements y est le plus élevé du Canada, le ministre peut-il gentiment et complaisamment dire à la Chambre ce que le gouvernement a l'intention de faire dans cette région, en ce qui concerne le logement?

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

M. Basford: Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement ontarien...

Des voix: Oh, oh!

M. Basford: ... par exemple, pour mettre sur le marché de vastes terrains remembrés dans toute cette région de l'Ontario. Nous consultons actuellement le gouvernement de l'Ontario au sujet du démarrage du remembrement foncier de Malvern. Je pourrais vous en dire bien plus à ce sujet, mais Votre Honneur m'a demandé d'être bref dans mes réponses.

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES ESTUDIANTINS—LES ACCUSATIONS DE MALVERSATIONS—DEMANDE D'ENQUÊTE OFFICIELLE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le ministre a dit hier que des hauts fonctionnaires de la SCHL lui auraient caché pendant plusieurs mois des renseignements concernant des allégations d'actes criminels relatifs à des programmes financés en vertu de la loi nationale sur l'habitation, le ministre consent-il maintenant à mettre sur pied une enquête judiciaire indépendante plutôt que de dépendre d'une enquête interne à laquelle participerait la SCHL elle-même?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): J'ai demandé qu'un rapport soit préparé à mon intention à ce sujet, et on est en train de le rédiger. Comme je l'ai indiqué, toute preuve de méfait de la part de fonctionnaires ou de citoyens particuliers qui me sera signalée sera renvoyée aux autorités compétentes. De plus, en ce qui concerne le financement de Rochdale et de ces autres questions, la saisie de Rochdale sera mise en jugement. J'espère que l'on s'en occupera en toute urgence afin que la question soit réglée par des procédures judiciaires aussitôt que possible.

M. Hellyer: Une question supplémentaire à l'intention du premier ministre. A-t-il demandé au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et à l'ancien ministre d'expliquer les circonstances en vertu desquelles, après les allégations de tripotage des soumissions de la SCHL pour les centres communautaires estudiantins de l'Ontario et la reconnaissance de ce fait. Le ministre et la Société ont continué, jusqu'au printemps dernier, d'accorder des contrats aux particuliers en question et à leurs sociétés, sans faire d'enquête approfondie au sujet des allégations?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai discuté de cette question avec le ministre actuel et l'ancien ministre. Nous n'avons pas parlé des détails que contenait la question. Je les étudierai et déciderai si je dois demander plus d'explications à cet égard.

M. Hellyer: Afin de pouvoir fournir au public une explication vraisemblable de ces questions, notamment de l'absence spectaculaire d'action de la part du ministre et de la SCHL, le premier ministre est-il prêt à instituer une enquête indépendante relativement à cette situation et, sinon, pourquoi pas?

M. Trudeau: La position du gouvernement est telle que l'a définie le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vendredi dernier alors que j'étais absent, comme les députés le savent.

Des voix: Oh, oh!